

École Française de Luanda

Compte-rendu

Objet	Réunion du Conseil d'Administration de l'AEFL
Date	12/09/2019 – 17h30
Local	Salle polyvalente 1 ^{er} étage Bâtiment F
Participants (membres du CA)	Mme Carla BANEGAS (Présidente), Mme Catherine JOUNY, Mme Mathilde DASSONVILLE (Secrétaire), Mr Jean-Philippe Melon (Trésorier), Mr Vladimir CAPINDISSA, Mr Osvaldo INGLES DE SOUSA.
Invités :	Mr Jean-Michel BLETTERY (Proviseur), Mr Frédéric SCOGNAMIGUO (DAF), Mr Thierry VALENTIN (COCAC), Mme Irène KIRSCH (Attachée de coopération pour le Français, adjointe du COCAC), Mr Serge GERMANO-CARREIRA (Directeur Primaire), Mme Tusamba Kinkela N'TEKA.

Item	Description / Action / Conclusion	Vote
1	Validation de la nouvelle équipe du CA	
	Suite à la démission de Mr Cyril CHAMPIGNY, trésorier-adjoint pour cause de mutation professionnelle, il a été proposé la candidature au poste de vice-président de Mr. Vladimir CAPINDISSA (précédemment trésorier adjoint).	Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1
	Suite à la démission de Mr Marc ECOFFET pour cause de mutation professionnelle, il a été proposé la candidature Mme Tusamba Kinkela N'TEKA.	Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0
	Le CA est désormais composé comme suit : <ul style="list-style-type: none">- Mme Carla BANEGAS, présidente- M. Vladimir CAPINDISSA, vice-président- M. Jean-Philippe MELON, Trésorier- Mme Mathilde Dassonville, secrétaire- Mme Catherine JOUNY, membre du CA- Mme Tusamba Kinkela N'TEKA, membre du CA- M. Osvaldo De SOUSA, membre du CA	
2	Finances	
	Les membres du CA ont jugé nécessaire de réévaluer le taux de change pour le règlement des loyers du personnel résident. A noter en effet que la prise à bail est effectuée par l'AEFL qui règle les loyers en avance. Les membres du CA proposent une contribution plus importante des	Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

	personnels en fixant un taux à 480 pour le change. Pour mémoire, les personnels résidents peuvent régler leur loyer en euros ou en kwanzas encore cette année. La réflexion sera menée tout au long de l'année scolaire de maintenir ou non cette possibilité pour les années à venir.	
3	La réunion s'est poursuivie en format « Réunion de bureau ».	

Séance levée à 21h15



La Présidente



La Secrétaire